



## Reportage nrj12 - histoires d'héritages

Par **celodiie**, le **21/04/2011** à **16:26**

Bonjour,

Journaliste la chaîne NRJ12, je prépare un reportage sur l'héritage et la succession. Qu'il s'agisse d'un bien immobilier, d'une œuvre d'art, d'objets ayant une grande valeur sentimentale pour vous ou encore d'une dette, un héritage peut bouleverser une vie.

Dans ce cadre, je recherche le témoignage de personnes :

- dont l'héritage a bouleversé la vie
- qui se demandent si elles vont accepter l'héritage (problème de coût, de dettes...)
- qui sont confrontés à un héritage familial (château, commerce, maison de famille...)
- dont la famille se dispute un héritage (frères et sœurs, belle-mère, famille recomposée...)
- dont la succession vous a permis ou va vous permettre de retrouver une partie de votre famille jusque là inconnue.

Je reste à votre entière disposition si vous souhaitez en discuter, vous pouvez me joindre au 01.46.43.18.68 ou par mail à [ec@lignedefront.com](mailto:ec@lignedefront.com).

Merci par avance de vos réponses !

Elodie

Par **didilange**, le **03/06/2011** à **15:16**

Bonjour,

je pense que mon histoire peut vous intéresser. Mon père est décédé il y a près de trois mois maintenant. Il a trois filles, ma grande soeur de 25ans, moi 23 ans et ma petite soeur issue d'une deuxième conjointe.

Mon père c'est séparé de cette deuxième compagne et a trouvé une conjointe il y a 3ans. Cette femme nous a toujours paru, à ma grande soeur et moi très bien. Ils ne sont pas mariés mais achètent en août dernier une maison tous les deux. Un mois plus tard mon père, pourtant jamais malade, tombe subitement malade, trois mois plus tard, nous apprenons qu'il s'agit d'un cancer généralisé, il lui reste alors selon les médecins, entre 2 mois et deux ans à vivre. Cette femme devient alors exécration, l'isole dans sa maladie et au lieu de le quitter -ce que nous aurions pu comprendre au vu de leur courte relation- elle le torture moralement. De même avec ma petite sœur, qui en a maintenant une peur bleue. Finalement, ce sera 2 mois, non deux ans. Mon père avait une assurance vie qui a couvert la maison. Cette femme, qui ne travaille pas, va donc toucher un petit jackpot grâce à la vente de la maison. Peu nous importe, nous ne cherchons pas l'argent. Mais cette femme ne s'arrête malheureusement pas là, ma sœur, encore étudiante comme moi qui doit être chargée seule de toute la succession car je suis pour mes études en Australie pendant 5 mois, voit la maison se vider peu à peu de meubles non seulement qui appartiennent entièrement à mon père (avant leur rencontre) mais aussi d'affaires sentimentalement inestimables, tel que les bouteilles de vins de 1988, achetées et gardées au frais par mon père pour le jour de mon mariage. Bizarrement, une de ces filles aussi serait née en 1988... il est déjà assez dur de penser que je marcherai seule jusqu'à l'hôtel, mais me priver du cadeau qu'il aurait dû me faire ce jour, c'est atroce et ma rage comme ma tristesse sont sans limites. Je dors difficilement. Bien sûr cette femme, est actuellement injoignable par téléphone... et nous ne savons pas où elle est partie se rejugier... A cela vient se rajouter la mère de ma petite sœur (soeur que nous adorons), une hystérique totale, jalouse de cette femme que mon père a finalement choisie et qui la menace régulièrement... elle a la tutelle de ma sœur et nous devons donc négocier également avec elle. Les deux femmes réunies valent un reportage à elles seules...

voilà notre histoire, le combat de trois sœurs contre la bêtise et l'injustice humaine...